



**Formulaire de mise en candidature  
Prix George L. Geis pour une thèse de doctorat**

Date d'envoi	
--------------	--

**Renseignements sur le candidat ou la candidate**

Nom	
Titre de la thèse de doctorat	
Établissement	
Grade universitaire (Ph. D., Ed. D.)	
Courriel	
Date de la fin de la rédaction de la thèse ou de la défense de thèse	

**Renseignements sur la personne qui propose cette candidature**

Nom	
Titre/poste	
Établissement	
Courriel	

**Déclaration**

Je confirme que je propose cette candidature à titre de directeur ou directrice de thèse du candidat ou de la candidate dont le nom figure ci-dessus. Je confirme en outre qu'à ma connaissance, les renseignements indiqués dans ce dossier de candidature sont complets et exacts et qu'ils incluent :

- d'un sommaire de cinq (5) pages maximum à simple interligne (incluant les références, s'il y a lieu), créé par l'étudiant, lequel comprend l'énoncé du problème, la/les question/s sur laquelle/lesquelles porte la recherche, des remarques sur l'importance de la recherche, la méthodologie, les principales conclusions et les recommandations;
- ma lettre de mise en candidature (d'au maximum deux pages), qui inclut un exposé clair des motifs à l'appui de la conformité de la thèse aux exigences du prix;
- un fichier électronique distinct contenant le texte complet de la thèse.

Si la recherche a bénéficié d'une subvention externe, si elle est reliée à l'emploi ou au poste de la personne qui propose cette candidature et/ou si le candidat ou la candidate a reçu un soutien (y compris non financier) de son établissement d'attache, j'ai divulgué cette information ci-dessous.

--

Je confirme que cette mise en candidature ne me met pas en situation de conflit d'intérêts. Je le confirme

**NOTES :**

Les dossiers de candidature dûment remplis doivent nous parvenir au plus tard à 17 h, heure normale de l'Est, le 31 janvier de chaque année.

Les dossiers qui arrivent en retard, qui sont incomplets ou qui ne sont pas conformes aux exigences indiquées ne seront pas pris en considération. Le comité de sélection prendra sa décision uniquement en fonction du dossier de candidature et cherchera pas à obtenir d'autres informations au sujet des candidats.